



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cabines

Question écrite n° 37600

Texte de la question

M Roland Carraz demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé des P et T, quelles sont les conditions exactes de la mise en place du nouveau modèle de téléphone public Unifrance. Il serait question de remplacer une partie des 140 000 cabines publiques actuellement installées. Un réexamen de la rentabilité des cabines est envisagé et certaines d'entre elles ne seront pas remplacées à la condition que demeure au moins une cabine par commune. Les critères de définition des cabines qui seront conservées et de celles qui seront supprimées doivent être précisés.

Données clés

Auteur : [M. Carraz Roland](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37600

Rubrique : Téléphone

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 966